

A close-up photograph of a bunch of yellow grapes, likely Chardonnay, covered in water droplets. The grapes are in sharp focus in the foreground, with a soft bokeh effect in the background. The lighting is warm and golden, highlighting the texture of the grape skins and the glistening water droplets.

EFFOY

European Federation of Origin Wines

2024 ELECTIONS
EUROPÉENNES

Les attentes des vins
d'appellation d'origine

Le vin, une filière stratégique de l'économie et de l'agriculture européenne

Le secteur du vin dans l'UE en quelques chiffres (2022/2023)

Premier producteur mondial de vin avec 150 millions hl, représentant plus de 61% de la production mondiale¹.

[1.OIV_World_Wine_Production_Outlook_2023.pdf](#)

Environ 3,2 millions d'hectares de vignes¹, soit près de 44% de la superficie mondiale et près de 2% de la superficie agricole de l'UE.

[1.EU-27 estimated agricultural balance sheets \(europa.eu\)](#)

2,2 millions d'exploitations agricoles cultivent la vigne en 2020¹

[1.Vineyards in the EU - statistics - Statistics Explained \(europa.eu\)](#)

16 États membres viticoles : Espagne, France et Italie (qui représentent ensemble 77% de la superficie viticole de l'UE¹), Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Croatie, Grèce, Hongrie, Luxembourg, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

[1.Statistiques par pays | OIV](#)

Environ 80% de la superficie viticole de l'UE est consacrée à la production de vins de qualité¹ (vins IG : AOP/AOC et IGP). On peut dire que sans les vins d'appellation et les vins avec indication géographique, il n'y aurait pas de vitiviniculture européenne.

[1.Statistics | Eurostat \(europa.eu\)](#)

Près de 17 milliards d'euros d'exportations hors UE¹, une contribution très positive à la balance commerciale européenne (11 milliards d'euros)². Le vin européen est l'un des produits agricoles européens les plus exportés en dehors de l'UE³.

[1.Wine trade \(europa.eu\)](#)

[2.monitoring-agri-food-trade_aug2023_en_0.pdf \(europa.eu\)](#)

[3.monitoring-agri-food-trade_aug2023_en_0.pdf \(europa.eu\)](#)

VINS D'ORIGINE

Le secteur vitivinicole d'appellation est l'exemple parfait d'un secteur qui ne cesse de se moderniser tout en préservant des **traditions et compétences ancrées dans les différents terroirs. Ces productions de qualité, d'une grande variété et originalité ne peuvent être ni délocalisées, ni copiées.** Ce modèle repose sur **un réseau atomisé de petites et moyennes entreprises** souvent familiales qui créent de nombreux emplois directs et indirects dans les zones rurales, y compris des milliers d'emplois dans l'œnotourisme. **La contribution du secteur viticole à l'économie des territoires de l'UE est considérable et indispensable car dans de nombreuses régions de l'UE, il n'existe pas d'alternative agricole viable à la vitiviniculture.**

Depuis des siècles, la production de vin a été un mode de vie dans de nombreuses régions de l'Europe. C'est une tradition qui s'inscrit dans **une culture et un patrimoine communs.** Fruit d'un travail de longue haleine, **le vin requiert passion et connaissance approfondie de l'utilisation des sols, des cépages, de la science et un sens des affaires.**

La production de vin a une valeur patrimoniale importante. Le secteur a un impact social et culturel positif sur les communautés vivant dans les zones rurales. Les appellations d'origine contribuent non seulement à définir et à renforcer les systèmes socio-économiques locaux, mais aussi à façonner et à définir les paysages. Elles contribuent également à la stabilité démographique dans ces zones rurales et à faciliter la cohésion sociale. Pour toutes ces raisons, de nombreuses régions viticoles d'Europe sont inscrites sur la liste des sites reconnus comme faisant partie du **patrimoine mondial de l'UNESCO.**



UNE FILIÈRE FACE À DE MULTIPLES DÉFIS

Les attentes des vins
d'appellation d'origine

LES APPELLATIONS VITICOLES SONT UNE FILIÈRE
PERFORMANTE ET STRUCTURANTE.
TOUTEFOIS, CET ÉQUILIBRE RESTE FRAGILE FACE AUX CRISES
QUI IMPACTENT LE SECTEUR.

Des crises commerciales, géopolitiques et sanitaires ont eu des effets économiques négatifs sur la filière. Le vin a même été pris en otage dans le cadre de mesures de rétorsion (ex. conflit sur les panneaux solaires chinois en 2013, enquête anti-dumping chinoise liée aux voitures électriques 2023 et les taxes imposées par l'administration Trump en 2019).

Le changement climatique et les risques qui lui sont associés - sécheresses, pluies torrentielles et tempêtes, gelées et grêles à des moments inhabituels, vagues de chaleur plus fréquentes et plus longues - **ont un fort impact** sur la production, la récolte et influencent les caractéristiques du vin. Avec des années de plus en plus chaudes et sèches, le cycle biologique de la vigne s'accélère et les vendanges sont de plus en plus précoces, les raisins mûrissent de plus en plus vite, ce qui augmente la teneur en alcool du vin et entraîne également des modifications de son acidité. La maturation des peaux et des pépins est également plus lente, ce qui réduit la complexité aromatique et gustative du produit, ainsi que sa capacité de vieillissement et rend plus complexe l'obtention de vins équilibrés sur le plan visuel, olfactif et gustatif.

À cela s'ajoute des évolutions sociétales et générationnelles qui ont profondément impacté les modes de consommation des boissons alcoolisées avec une forte baisse de la consommation de vin en Europe.

Tous ces éléments affectent la trésorerie des opérateurs et leur capacité à investir, entraînent des changements en profondeur avec la perte de superficies plantées, de nombreux emplois et d'exploitations et une diminution de l'offre de vin.

Par ailleurs, **il existe une pression réglementaire croissante et de plus en plus hostile à l'égard de notre secteur en raison de visions et de politiques publiques très polarisées et peu nuancées.** Le secteur soutient pleinement les actions et se mobilise contre la consommation abusive d'alcool. Toutefois, nous rejetons les visions prohibitionnistes qui visent à interdire totalement la consommation de vin, faisant fi des études qui différencient les modes de consommation, les groupes d'âge, les maladies préexistantes, les pays etc. Nous militons et nous nous engageons pour une éducation des consommateurs à une consommation modérée et responsable de nos vins.



QUELLES PRIORITÉS POUR LA LÉGISLATURE 2024-2029 ?

Les attentes des vins
d'appellation d'origine

1

MAINTENIR UNE POLITIQUE VITICOLE FORTE AVEC DES RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR QUE LE VIN NE DEVIENNE PAS UN SIMPLE PRODUIT AGROALIMENTAIRE

(RE)MISER SUR LA POLITIQUE DE QUALITÉ EUROPÉENNE POUR GARANTIR AU CONSOMMATEUR DES PRODUITS AUTHENTIQUES ET DURABLES

2

3

DES MESURES ADAPTÉES À UNE PLANTE PÉRENNE

PROMOUVOIR LA CULTURE DU VIN ET LA MODÉRATION

4

5

POURSUIVRE LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES POUR DÉVELOPPER NOS MARCHÉS EXTÉRIEURS ET PROTÉGER LE PATRIMOINE EUROPÉEN.

DES ALLIÉS INSTITUTIONNELS FORTS POUR
UNE VITIVINICULTURE FORTE

6

1

MAINTENIR UNE POLITIQUE VITICOLE FORTE AVEC DES RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR QUE LE VIN NE DEVIENNE PAS UN SIMPLE PRODUIT AGROALIMENTAIRE

Depuis la fondation de l'organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), qui fête ses 100 ans cette année, le secteur viticole est **l'un des secteurs économiques les plus règlementés à l'échelle internationale et européenne**. L'objectif des professionnels a toujours été d'assurer un niveau élevé de normalisation des produits issus de la vigne pour garantir la qualité des produits destinés aux consommateurs.

A ce jour, **toutes les dispositions principales concernant la vitiviniculture** - les définitions, le potentiel de production, les pratiques œnologiques, les dérogations aux règles de la concurrence, les

mesures de marché et de crises, l'étiquetage, les cahiers des charges, la protection des IG, les règles de commercialisation, les contrôles, le programme d'aides spécifique - sont **régies par la Politique Agricole Commune (PAC)**. Le vin est en effet **considéré comme un produit agricole**, ce qui n'est pas le cas des autres boissons alcoolisées - spiritueux, bières, cidres.

Cet encadrement réglementaire cohérent et spécifique est essentiel pour notre secteur. Il doit être maintenu et renforcé dans le cadre de la future PAC.

NOS PROPOSITIONS

À l'heure où s'engagent les débats sur la réforme de la PAC post-2027, EFOW appelle les institutions européennes à maintenir une politique viticole forte et spécifique avec :

- Une enveloppe budgétaire viticole dédiée
- Un programme d'aides spécifiques à la vitiviniculture (nous ne souhaitons pas bénéficier des paiements directs), intégrant un volet agroécologique.

Et le renforcement et l'amélioration :

- Des outils de régulation viticoles (par exemple, autorisation de plantation, prix de référence/prix d'orientation/prix objectifs)
- Des instruments de crises, dont le fond de réserve agricole
- Des systèmes assurantiels qui doivent être mieux dotés pour répondre notamment aux crises climatiques et aux maladies
- Des outils pour faire face à des circonstances ou situations extraordinaires ou de force majeure introduisant de la flexibilité dans l'application des règles que ce soit au niveau budgétaire ou dans la mise en œuvre des mesures de soutien.
- De la simplification administrative par la mise en place un système unique d'information harmonisé permettant aux administrations de tous les États membres de fournir aux viticulteurs un format identique pour toutes leurs démarches administratives

Au vu des défis auxquels fait face la filière, nous estimons que la Commission européenne doit mettre en place un Groupe de Haut Niveau, comme elle l'a fait par le passé, pour définir les orientations à privilégier pour garantir un avenir positif à la viticulture européenne dans le cadre de la future PAC.

2

(RE)MISER SUR LA POLITIQUE DE QUALITÉ EUROPÉENNE POUR GARANTIR AU CONSOMMATEUR DES PRODUITS AUTHENTIQUES ET DURABLES

Deux tiers des vins produits dans l'UE bénéficient d'une appellation d'origine ou d'une indication géographique. Cette singularité est le fondement du succès du secteur viticole européen. Les indications géographiques (IG) interdisent la délocalisation de la production viticole, permettent de créer de la valeur pour les producteurs, de protéger la richesse des terroirs européens, la diversité des cépages, des sols et des pratiques viticoles spécifiques à chaque région tout en garantissant l'origine et l'authenticité des vins.

La politique de qualité est un succès de l'UE. Pendant des décennies, elle a été le fer de lance de la politique agricole européenne et les produits sous IG, les ambassadeurs de la gastronomie et du savoir-faire agricole européen à travers le monde. La politique de promotion des produits agricoles et la politique commerciale européenne ont permis de globaliser le concept des IG et de valoriser la qualité des vins d'appellation sur les marchés tiers.

Par sa vision très restrictive de la durabilité, la Commission von der Leyen a remis en cause cette stratégie dans le cadre du Pacte Vert européen et a négligé non seulement les aspects durables des IG mais aussi leur rôle en tant que leviers de changement. En ignorant ces aspects, des idées préconçues sur les produits IG ont vu le jour, suggérant que ces produits ne sont pas durables, que ce soit d'un point de vue environnemental ou sur le plan social. La CE considère nos appellations comme «mauvaises» pour la santé des consommateurs comme la plupart des produits sous IG car ils contiennent des taux élevés de sel, sucre, gras ou d'alcool. Or, nos productions traditionnelles, très appréciées pour leur qualité par les consommateurs, ne peuvent pas être «reformulées» contrairement aux

produits industriels. Sur base de cette «analyse», la CE a baissé les montants alloués à la promotion des produits IG dans le cadre des programmes de promotion des produits agricoles et on a assisté à un désengagement des services de la CE avec une volonté de confier la gestion des IG à l'EIPO. **Cette approche est incompréhensible et contreproductive.**

Les appellations viticoles sont pleinement engagées dans la transition durable. Dès 2022, une étude d'EFOW sur les initiatives pour améliorer la durabilité entreprise par les appellations viticoles en France, en Allemagne, en Italie, au Portugal et en Espagne, menée par **Arcadia International**¹ a mis en valeur le fait que la vitiviniculture ne cesse d'investir dans la durabilité. En témoignent par exemple les plans de filière au niveau régional, le développement de dispositions durables dans les cahiers des charges, l'adhésion à des certifications sur la durabilité, etc. Dans le prolongement de cette étude, EFOW en collaboration avec d'autres partenaires européens et des centres de recherche, participera à une **étude sur la contribution des IG au développement durable dans le cadre d'un projet de recherche du programme européen HORIZON EUROPE pendant une durée de 4 ans**². Enfin, à la demande expresse des professionnels, le nouveau règlement sur les IG est le premier texte européen qui intègre une définition de la durabilité. Il est également essentiel de continuer à renforcer la recherche dans le domaine de la durabilité par le biais de projets financés par l'UE.

1. [Final-report_06-June-2022-EFOW-Study-State-of-play-sustainability-initiatives-wine-appellation-sector.pdf](#)

2. [Funding & tenders \(europa.eu\)](#)



/// NOS PROPOSITIONS

EFOW invite les institutions européennes à repositionner les IG et à les considérer comme une des pierres angulaires de la politique agricole européenne. Il est indispensable de miser à nouveau sur la politique de qualité européenne et à continuer à investir sur ces produits traditionnels de nos terroirs et à améliorer la protection accordée aux IG. Les appellations viticoles doivent être considérées par les autorités publiques européennes et nationales comme des leviers pour assurer le développement de pratiques durables. IG et durabilité sont si intimement liées qu'un recul de l'un engendrerait un recul de l'autre.

Cet engagement en faveur de la politique de qualité doit se traduire par un renforcement des indications géographiques dans le cadre des négociations de la PAC post-2027 via le renforcement du rôle des organisations de producteurs reconnus, la création de valeur ajoutée au sein des filières, la protection des IG mais aussi des paysages viticoles et l'amélioration du dialogue entre les associations représentant les IG et les autorités publiques.

Nous invitons la Commission européenne à adopter un plan d'action ambitieux pour le développement des produits sous Indications Géographiques sur l'ensemble du territoire européenne et pour promouvoir ces productions auprès des consommateurs.



DES MESURES ADAPTÉES À UNE PLANTE PÉRENNE

3

La vigne est une culture pérenne qui nécessite **plusieurs années avant de produire des raisins (5 ans)** ; les investissements en plantation sont longs à rentabiliser. **S'adapter aux évolutions réglementaires nécessite donc du temps et des financements.**

Le changement climatique et les aléas climatiques sont des catalyseurs des évolutions des pratiques viticoles en appellation puisque le vignoble ne peut se délocaliser. Des recherches

sur le génome des vignes, sur les variétés des vignes et l'adaptation/introduction de nouvelles vignes sont en cours non seulement pour préserver les propriétés organoleptiques des vins mais aussi pour faire face aux aléas climatiques. En effet, ces aléas peuvent détruire en quelques heures (pluies torrentielles, gelées) le fruit du travail des viticulteurs mais augmentent aussi la probabilité des vignes de développer des maladies cryptogamiques.

NOS PROPOSITIONS

EFOW demande aux institutions européennes d'accompagner la filière dans ce défi et de continuer à miser sur la recherche et l'innovation pour mener ces changements. L'amélioration des pratiques sera déterminante pour la préservation des traditions, de la qualité mais aussi de la compétitivité de notre secteur.



4

PROMOUVOIR LA CULTURE DU VIN ET LA MODÉRATION

Le statut du vin a muté au fil du temps, passant de « vin aliment » à un **produit de plaisir, de convivialité, de culture, consommé de façon occasionnelle**. La consommation de vin en Europe a fortement diminué ces dernières décennies. **La Commission européenne estime qu'il y a eu une baisse de 7% de la consommation européenne de vin entre 2013/2014 et 2023/24, soit 11 millions d'hectolitres en moins¹**. Selon les dernières projections de la Commission européenne elle devrait continuer à diminuer d'ici 2035².

En dépit du fait qu'il constitue un élément important de la culture européenne, le vin est remis en question. La pression réglementaire est de plus en plus hostile au vin, en raison de visions et de politiques publiques très polarisées et déséquilibrées.

La filière viticole européenne est unie pour lutter **contre la consommation excessive et dangereuse de vin**. Elle encourage, via des programmes européens³ et nationaux, une consommation responsable qui se fonde sur la mesure, le plaisir et le partage.

1.Source: "EU Commission presentation to the Civil Dialogue Group on Wine, date 10 November 2023"

2.EU Agricultural Outlook 2023-35 report (europa.eu)

3.Wine In moderation

Dans la dernière étude sur la consommation de boissons alcoolisées publiée dans la revue médicale The Lancet⁴ en juillet 2022, les chercheurs reviennent sur des conclusions antérieures qui indiquaient que les risques pour la santé étaient présents dès la première goutte d'alcool. À la suite d'une nouvelle analyse de métadonnées, ils mettent en évidence qu'il faut tenir compte de nombreux autres facteurs pour mesurer le risque global pour la santé lié à la consommation d'alcool, notamment des taux de maladies préexistantes, qui varient selon la région, l'âge, le sexe et l'année et qu'à partir de 40 ans, une consommation modérée peut avoir certains effets bénéfiques pour la santé.

Nous souhaitons rappeler que la filière vitivinicole s'est engagée à mieux informer le consommateur. En effet, **nous sommes le seul secteur des boissons alcoolisées à avoir un dispositif réglementaire qui oblige tous les opérateurs à étiqueter les ingrédients et la déclaration nutritionnelle des vins ; cette réglementation s'applique dans l'UE depuis le 8 décembre 2023**.

4.Population-level risks of alcohol consumption by amount, geography, age, sex, and year: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2020 - The Lancet

NOS PROPOSITIONS

EFOW demande aux institutions européennes de continuer à appuyer la mise en œuvre de politiques publiques européennes sur la réduction de la consommation excessive d'alcool, en particulier via des programmes d'éducation et de soutien aux personnes souffrant de problèmes de dépendance dus à l'abus d'alcool et non par des messages sanitaires européens ou d'autres initiatives dont l'efficacité en termes de prévention est sujette à caution.

5

POUR SUIVRE LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES POUR DÉVELOPPER NOS MARCHÉS EXTÉRIEURS ET PROTÉGER LE PATRIMOINE EUROPÉEN.

La politique de qualité et la politique commerciale de l'UE vont de pair et se renforcent mutuellement. **Via les accords commerciaux, les appellations viticoles ont pu largement bénéficier d'un meilleur accès aux marchés des pays tiers et**

d'une amélioration de la protection de nos IG. Notre secteur est et souhaite rester l'un des plus grands contributeurs à la balance commerciale de l'UE : 11 milliards d'euros en 2023.

/// NOS PROPOSITIONS

EFOW invite la Commission européenne à poursuivre les négociations commerciales avec des partenaires clés telles que l'Inde et à finaliser les procédures de ratification des accords négociés avec le Mercosur et le Mexique. Plus largement, dans le cadre des réflexions en cours sur l'autonomie stratégique européenne, **nous demandons à la Commission européenne de tenir compte des enjeux en termes d'accès aux marchés des pays tiers et de rejeter toute approche protectionniste qui nuirait aux filières exportatrices comme la nôtre. Nous invitons également les institutions européennes à tenir compte des conséquences que peuvent avoir les différends commerciaux avec les pays tiers, le secteur vin ayant malheureusement été victime de mesures de rétorsion de la part de certains pays.** Nous encourageons les institutions UE à avoir une approche proactive avec les grands partenaires commerciaux pour prévenir les conflits et demander que le vin ne soit pas pris en otage dans le cadre de différends qui n'ont rien à voir avec notre secteur.





6

DES ALLIÉS INSTITUTIONNELS FORTS POUR UNE VITIVINICULTURE FORTE

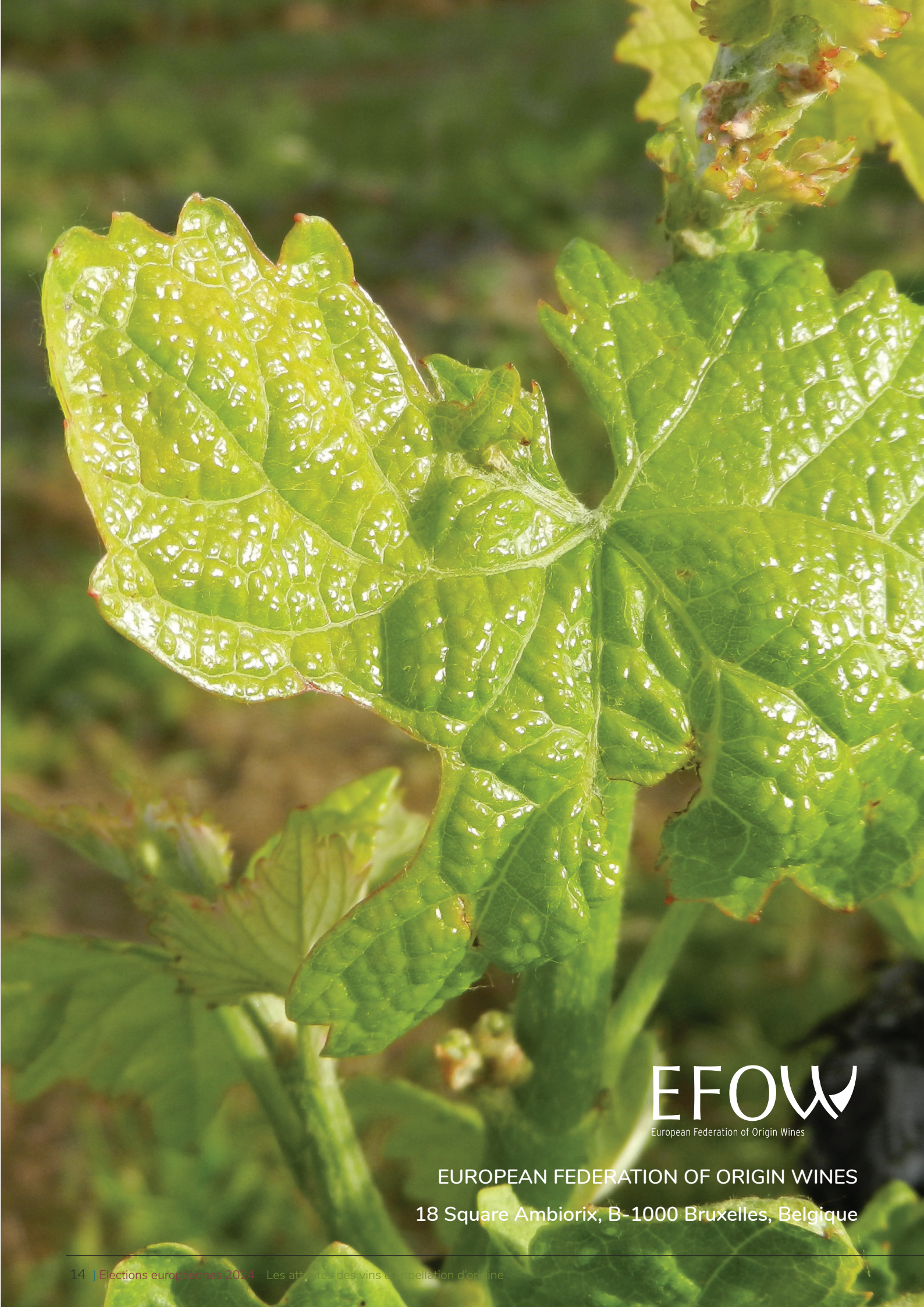
EFOW et ses membres souhaitent que la prochaine Commission européenne fasse de l'agriculture un des grands axes stratégiques pour l'avenir de l'Union européenne. Face aux différents défis auxquels font face les européens, il est indispensable de donner les moyens au secteur agricole européen, notamment à la vitiviniculture

d'appellation, de continuer sa transition vers un modèle durable tout en maintenant sa capacité à répondre aux attentes du marché, sa diversité et sa compétitivité. Il est aussi essentiel de reconnaître sa contribution au développement des territoires et à la culture européenne.

NOS PROPOSITIONS

EFOW appelle la future Commission européenne, à renforcer **le rôle du Commissaire à l'agriculture en lui donnant un poste de vice-président dans la future Commission** et à réinvestir dans les ressources et les actions de la DG Agriculture de la Commission européenne.

EFOW invite les futurs parlementaires européens à s'investir au sein des différentes commissions du Parlement européen qui auront à traiter des sujets vin au sens large. Nous souhaitons aussi vivement la **reconduction de l'Intergroupe vin**, l'intergroupe le plus ancien du Parlement européen, qui est un forum d'échanges essentiel pour notre secteur.



EFOW
European Federation of Origin Wines

EUROPEAN FEDERATION OF ORIGIN WINES
18 Square Ambiorix, B-1000 Bruxelles, Belgique